

**Séance du conseil municipal du Jeudi 16 juillet 2020 à 19h00**

L'an deux mille vingt, le jeudi 16 juillet 2020, à dix-neuf heures, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la salle multi-activités, sous la présidence de Madame Julia QUELLIEN (adjointe au maire) dans un premier temps puis par Monsieur Franck ROBILLARD, maire.

**Présents** : Laurence Adam, Valérie Albareda, Sarah Balouka, Clarisse Fougeray, Nicolas Gilles, Thierry Gouix, Julia Mathon-Quellien, Eric Montaigne, Bruno Onfroy, Olivier Pinel, Franck Robillard, Sandrine Roullier.

**Procuration** : Nicolas Chevrier à Julia Quellien, Olivier Davy à Thierry Gouix, Bruno Onfroy à Franck Robillard

**Absents** :

**Secrétaire de séance** : Clarisse Fougeray

Rappel de l'ordre du jour :

1. Macro lots quartier de la Croix
2. Dévis de porte et fenêtres de la mairie
3. Avis du conseil au sujet du Plan de Prévention des Risques
4. Proposition de rue Roger Montigny
5. Dévis aménagement paysager de la traversée au bourg de Feugueroles (RD 147)
6. Point sur les commissions

Questions et informations diverses

**1- Macro lots quartier de la Croix**

Monsieur le maire rappelle qu'il y a deux macrolots dans le lotissement de la Croix (lot 1 et lot 8) et que le précédent conseil municipal souhaitait le vendre à un aménageur (Créadim). Il était prévu sur le lot 1, quatre maisons en locatif et sur le lot 8, six maisons seniors. Or Monsieur le maire s'est vu contraint de signer deux avenants différents afin de repousser les délais de construction suite au manque d'acquéreurs. De plus le projet sur le lot 1 n'était plus respecté puisque Créadim proposait à la vente et non plus en locatif.

Monsieur le maire propose donc au conseil actuel de se désengager de cet accord suite au délai non respectés. A l'unanimité le conseil municipal vote le désengagement.

Monsieur le maire demande au conseil municipal si celui-ci lui donne un accord de principe pour participer à l'indemnisation de la rupture de l'accord. Le conseil municipal par 14 voix « contre » et 1 abstention désapprouve la participation de la commune à une quelconque indemnité.

Monsieur le maire propose au conseil municipal de vendre le lot 1 en le découpant de deux parcelles individuelles et de proposer le lot 8 à un nouvel aménageur afin de conserver le projet de six logements seniors. Pour cela Monsieur le maire doit déposer un permis modificatif. Le conseil à l'unanimité vote pour le dépôt d'un permis modificatif.

## 2 – Devis porte et fenêtres de la façade de la mairie

Thierry Goux présente au conseil municipal les deux devis réalisés par deux entreprises différentes, Bplast et Logikinov. Les deux devis comportent les 4 fenêtres de la façade de la mairie, une plus petite et la porte d'entrée le tout en PVC.

	<b>Bplast</b>	<b>Logikinov</b>
Porte d'entrée	1993.67 €	2750.67 €
Fenêtre (unités)	684 €	751 €
Petite fenêtre toilette	481 €	376 €
Garantie	10 ans	20 ans
TOTAL HT	5044.89 €	7233.33 €

Thierry GOUIX explique que l'entreprise Bplast est déjà intervenue sur la commune et que l'équipe n'était pas entièrement satisfaite des finitions. Il explique aussi que l'entreprise qui sera retenue prendra aussi en charge par la suite le remplacement des trois volets à la médiathèque.

Eric Montaigne et Nicolas Gilles s'interrogent sur le sens d'ouverture de la porte d'entrée de la mairie.

Après vérification le conseil municipal, par 13 voix « pour » 1 voix « contre » et 1 abstention retient l'entreprise Logikinov pour le changement des fenêtres de la façade de la mairie ainsi que la porte d'entrée.

## 3 – Avis du conseil au sujet du Plan de Prévention des Risques

Lors du dernier conseil, Monsieur le maire avait demandé à Nicolas Chevrier, Olivier Davy et Eric Montaigne la lecture du plan de prévention multi-risques (PPR) de la basse Vallée de l'Orne.

Monsieur le maire indique que les travaux relatifs à cette élaboration sont achevés et qu'en application de l'article R.562-7 du code de l'environnement, il présente le projet du PPRR pour consultation avant enquête publique.

Après retour des lecteurs, monsieur le maire propose de donner un avis favorable à ce projet. A l'unanimité le conseil municipal approuve le plan de prévention multi-risques.

## 4 – Proposition rue Roger Montigny

Monsieur le maire informe le conseil municipal qu'un habitant s'est présenté en mairie pour connaître son adresse. Effectivement une maison c'est construite sur un terrain divisé en deux. La maison déjà existante était celle de Roger Montigny, maire de la commune pendant plus de 30 ans. Monsieur le maire indique que lors de la dernière réunion des adjoints, Thierry Goux et Julia Quellien avaient proposé de nommer cette rue, Rue Roger Montigny.

A l'unanimité le conseil municipal vote pour la dénomination de cette rue, rue Roger Montigny.

Un accord sera demandé à la famille.

Monsieur le maire informe que la boîte aux lettres de la maison déjà existante est située côté, rue Roger Montigny, il demande au conseil si le propriétaire doit réaliser un changement d'adresse.

Avec 12 voix « pour » et 3 abstentions, le conseil municipal vote pour le changement d'adresse de cet habitant situé donc au 1 rue Roger Montigny.

## 5 – Devis aménagement paysager de la traversée du bourg de Feuguerolles (RD 147)

Monsieur le Maire informe qu'il a demandé un devis à l'entreprise Zénobia (aménageur paysager) qui travaille avec Tecam, mais qu'il n'a pas reçu le devis à ce jour. Ce devis sera donc présenté lors du prochain conseil.

## 6 – Avenant pour la maîtrise d'œuvre de la rénovation du gymnase

Monsieur le Maire ajoute ce point au conseil. En effet il informe qu'il faut prendre une décision concernant le désamiantage du gymnase. Deux solutions sont envisageables, la première serait de choisir une entreprise

pour réaliser le désamiantage, la deuxième serait d'intégrer cette étage dans le devis de GCI, ce qui élèverait le devis de 55 604 € HT.

Le conseil municipal à l'unanimité vote pour intégrer le désamiantage dans le devis de l'entreprise GCI.

### 7 – Point sur les commissions

⇒ Commission environnement : Monsieur le maire revient sur le projet de formation présenté au précédent conseil et demande aux conseillers leur souhait d'y participer. Tous les conseillers approuvent l'idée de la formation et les dossiers de demande de DIF seront donc remplis et envoyés à la Caisse des dépôts.

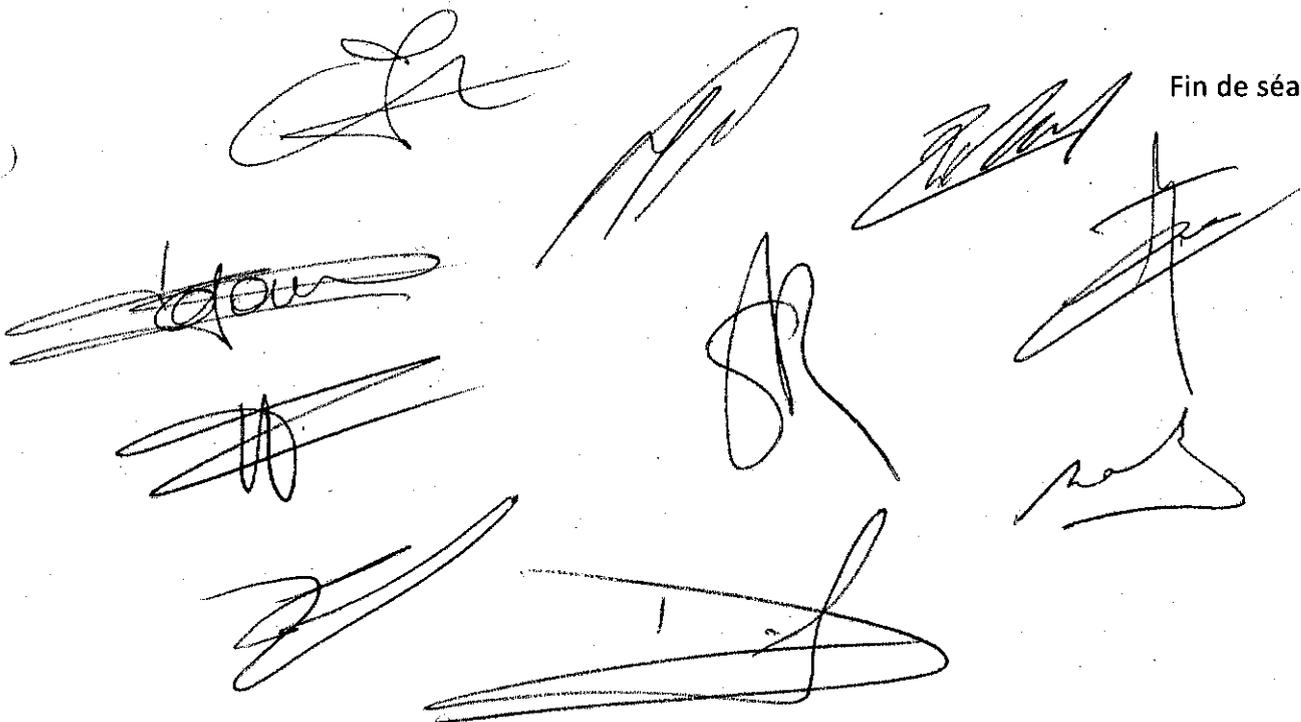
⇒ Commission fête et cérémonie : Valérie Albareda informe qu'elle a reconduit les inscriptions pour la Rochambelle décalée au dimanche 25 octobre 2020 (suite à la crise du Coronavirus). Elle va contacter les personnes inscrites pour s'assurer que toutes souhaitent de nouveau participer. Valérie Albareda informe aussi que la fête des voisins est décalée au vendredi 18 septembre. Elle explique aussi avoir besoin de bénévoles pour la fête patronale du 12 et 13 septembre.

Monsieur le maire demande aux conseillers comment souhaitent-ils être informés des comptes rendus des différentes commissions. Il est proposé que chaque président de commission rédige une petite synthèse qui sera envoyé par mail à chaque conseiller ainsi qu'au secrétariat de la mairie.

Laurence Adam signale que des riverains du quartier de la Croix réfléchissent à une action commune pour signaler des fissures apparues sur leur maison. Monsieur le maire informe que Monsieur Olivier Davy (adjoint au maire) a reçu deux habitants et les a renvoyé vers les services de la DREAL qui seront plus en mesure de leur répondre.

### Questions et informations diverses :

▪ Monsieur le maire informe le conseil municipal de la mise à jour des chiffres du budget primitif 2020 compte tenu de l'intégration des résultats du budget assainissement 2018 dans le résultat 2019.



Fin de séance 20h29